



Aide-mémoire

Suivi Systématique de Clientèle (SSC) IUSMM

Quoi

Le suivi systématique est une approche qui permet de :

- Suivre le déroulement de l'hospitalisation sous forme de phases :
 - 1) Évaluation/résolution de crise ;
 - 2) Stabilisation/diminution des symptômes ;
 - 3) Organisation du suivi/retour dans la communauté.
- S'assurer que la situation de santé de l'utilisateur correspond à l'évolution clinique attendue et d'envisager des réajustements, le cas échéant.
- Soutenir les pratiques centrées sur la personne, axées sur son rétablissement et orientées vers le partenariat de soins/services.

Qui

Tous les intervenants de l'équipe interdisciplinaire : infirmières, travailleurs sociaux, préposés aux bénéficiaires, ergothérapeutes, pharmaciens, psychiatres, omnipraticiens.

Quand

- Dès l'admission à l'urgence ;
- Tout au long de l'épisode de soins/services ;
- Lors de la planification précoce du congé.

Où

- À l'urgence, à l'unité d'interventions brèves et aux soins intensifs (506)
- Aux UTI : 108, 208, 401, 404, 406, 408, 508
- Aux services surspécialisés : 301, 328

Comment

Concrètement :

- Je connais l'objectif de la personne et de ses proches ;
- Je révise mon dossier en me questionnant sur les actions que je dois poser aujourd'hui en lien avec la phase dans laquelle se trouve l'utilisateur ;
- J'identifie des bloqueurs au congé, je les communique et prends action ;
- J'utilise le plan de cheminement clinique pour présenter la situation de santé de la personne lors des rencontres interdisciplinaires.

Pourquoi

Pour le clinicien :

- Il favorise le travail interdisciplinaire tout en mettant de l'avant le rôle et la contribution de chaque professionnel.
- Il améliore la qualité des soins/services et rend la continuité des soins/services plus facile à assurer tant à l'interne qu'à l'externe.
- La planification précise des phases et des activités associées diminue le risque d'erreurs/oublis.

Pour l'utilisateur :

- Il obtient une prise en charge personnalisée de sa situation clinique.
- Il connaît à l'avance les prochaines étapes du déroulement des soins/services qui l'attendent et peut s'y préparer et y participer. On favorise son autonomie !
- Il bénéficie d'un meilleur suivi intra-hospitalier et d'une planification précoce de son congé en collaboration avec les services externes.